



Communiqué de presse

Grève étudiante:

Aucune entrave au droit de manifester!

(Montréal, le vendredi 9 mars 2012) Mercredi le 7 mars, le Service de police de la Ville de Montréal a attaqué violemment une action étudiante qui se déroulait en face des locaux de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Cet organisme s'était prononcé en accord avec la très forte hausse des frais de scolarité envisagée par le gouvernement Charest. D'environ 2 168\$ annuellement qu'ils sont actuellement, ces frais grimperaient à plus de 3 793\$ pour les étudiantEs qui suivent des sessions à temps plein. En additionnant d'autres frais, la facture sera d'environ 4 500\$. La colère étudiante est très compréhensible dans ce contexte.

Cela faisait à peine 15 minutes que les étudiantEs bloquaient l'accès à l'édifice où se situe la CRÉPUQ que la police a chargé brutalement sur les manifestantEs. Un étudiant du CÉGEP de St-Jérôme a été blessé à l'œil droit suite à un tir de courte distance d'une grenade assourdissante en sa direction. Sa blessure a nécessité une opération mais, malgré tout, il pourrait perdre l'usage partiel ou total de la vision du côté atteint.

Cette nouvelle a évidemment scandalisé la majorité des étudiantEs ainsi que de la population. En soirée, une vigile s'est organisée pour dénoncer la brutalité policière. Mais, comme à leur habitude, les forces policières n'ont pu s'empêcher de réprimer la manifestation spontanée faisant sept arrestations.

En début de conflit, le 17 février, les forces policières délogeaient les étudiantEs qui occupaient le CÉGEP du Vieux-Montréal. À cette occasion, il y avait eu 37 arrestations. Le service de désinformation du SPVM, dont la tâche principale est de colporter bobards et mensonges pour couvrir les exactions de la police, a prétendu que les étudiantEs avaient fait du grabuge. Les seuls actes sérieux de vandalisme, tel un mur défoncé avec férocité, sont le fait des forces policières. En réalité, la police répondait à une commande de la direction du collège qui avait décidé de décréter un lock-out si la grève se déclenchait. Dans plusieurs conflits antérieurs, les étudiantEs du CÉGEP du Vieux-Montréal occupaient l'institution.

Pour délégitimer les manifestations, la police a prétendu que les organisateurs/trices étudiantEs ne donnaient pas le trajet aux forces policières. En fait, comme l'a dit un dirigeant étudiant, donner le trajet signifie tout simplement autoriser la police à s'organiser et disposer leurs forces pour mieux réprimer les étudiantEs. Ce que voudraient les forces policières, c'est une collaboration active des dirigeantEs étudiantEs pour dénoncer, voire même réprimer à l'interne celles et ceux qui, potentiellement, pourraient être plus dérangeantEs.

Attaquer une partie de ses propres membres ou des alliés proches signifie, bien sûr, créer des conditions pour saboter la mobilisation et la lutte. SeulEs des dirigeantEs qui n'ont pas à cœur l'avancement de la lutte peuvent faire cela.

Par ailleurs, pour un régime qui dit fonctionner sous la règle de l'état de droit, le droit d'organisation et de manifestation est supposé existé. Est-ce vraiment le cas et est-ce mieux que dans les autres pays décrits comme dictatoriaux? Les médias colportent que dans les pays dits socialistes, le droit de manifestation et d'organisation n'existe pas. En réalité, dans ces États, ce droit existe formellement mais, à cause d'une série de procédures à respecter, il peut difficilement se réaliser. Malgré ces règles, les masses résistent tout de même. C'est en Chine que nous retrouvons le plus de débrayages et manifestations non autorisées au monde. Le parti révisionniste parle de plus de 70 000 «émeutes» par année.

C'est donc dire que la supposée obligation de donner le trajet aux policiers n'est qu'une manœuvre dilatoire et hypocrite pour empêcher en pratique le droit de manifestation pour les forces qui se veulent indépendantes des diktats de la bourgeoisie. Si la grogne étudiante croît et ne s'estompe pas, c'est qu'il y a de bonnes raisons. C'est normal, plusieurs voient un risque concret de ne pas poursuivre leurs études. Empêcher le droit d'organisation et de manifestation dans ce contexte revient à empêcher la démocratisation de l'éducation. Encore une fois, la classe dominante démontre son hypocrisie vis-à-vis le droit de manifester.

La seule démocratie qui peut exister est celle que les masses construisent. L'État bourgeois gère ses droits comme il l'entend. Lorsqu'il doit imposer des coupures, il ne se gêne pas pour aller à l'encontre des supposés droits et libertés garantis par la législation bourgeoise. Les masses ont le droit de manifester et de s'organiser en autant qu'elles le prennent et le réalisent concrètement.

Certains secteurs bourgeois craignent que la résistance étudiante se renforce. Ainsi, le responsable de la sécurité publique de la ville de Montréal, Claude Trudel, presse Québec de s'entendre avec les grévistes. Il est bien sûr préoccupé par le coût des opérations policières. Il a mentionné que la situation créait de l'«insécurité» parmi la population montréalaise. Est-ce à dire qu'il craint que son service de police ne soit pas à la «hauteur»? Craint-il des «dérapages» policiers qui s'avèreraient contre-productifs? Le mouvement actuel inquiète la bourgeoisie.

Se soumettre aux diverses règles tatillonnes inventées pour empêcher les manifestations signifierait que les étudiantEs renoncent à une arme qui pourrait leur permettre de faire des gains et empêcher la hausse prévue par Charest. Notre soutien va aux étudiantEs des classes populaires qui luttent pour le droit à l'éducation.

Infos: secoursrougecanada@yahoo.fr